

LES GRANDES VILLES DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER : ORGANISATION DE L'ESPACE ET DISPARITÉS SOCIALES

Henry R. Godard *, Christophe Hillairet **

RÉSUMÉ. L'analyse spatiale des agglomérations principales des DOM permet de mettre en évidence des structures communes et des dynamiques convergentes. Trois cartes ont été réalisées à l'échelle des 64 quartiers qui composent les quatre agglomérations domiennes à partir des indicateurs suivants : caractéristiques socioprofessionnelles, taux de chômage et de sous-emploi et équipement des ménages. Au-delà des spécificités propres à chacune de ces aires urbaines, on peut dégager des principes communs de distribution des populations et des modes de structuration similaires de l'espace urbain.

• DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER • CAPITALS RÉGIONALES • STRUCTURATION URBAINE • CENTRE-PÉRIPHÉRIE • ORGANISATION SPATIALE

ABSTRACT. Spatial analysis highlights the common structures and convergent dynamics of the capital cities of the French overseas departments. Three maps were produced on the scale of the 64 urban districts that make up the four capitals on the basis of the following indicators : socio-professional characteristics, unemployment and under-employment and number of household appliances. Beyond certain features specific to each urban area, common principles of population distribution and similar ways of structuring urban space are evident.

• FRENCH OVERSEAS DEPARTMENTS (DOM) • REGIONAL CAPITAL • URBAN STRUCTURE • CENTRE-PERIPHERY • SPACIAL ORGANIZATION

RESUMEN. El análisis espacial de las aglomeraciones principales de los DOM permite la puesta en relieve de estructuras comunes y de dinámicas convergentes. Tres mapas han estado realizados a nivel de los 64 barrios que componen estas cuatro aglomeraciones a partir de los datos siguientes : características socio-profesionales, índice de desempleo y de subempleo y equipamiento de los matrimonios. Más allá de las especificidades propias a cada área urbana, se puede proponer normas comunes de distribución de las poblaciones y la similitud de los modos de estructuración del espacio urbano.

• DEPARTAMENTOS FRANCESES DE ULTRAMAR (DOM) • CAPITALS REGIONALES • ESTRUCTURACIÓN URBANA • CENTRO-PERIFERIA • ORGANIZACIÓN DEL ESPACIO

Les grandes villes des départements d'outre-mer (DOM) connaissent une forte croissance depuis le milieu du xx^e siècle. Entre 1967 et 1990, les populations des agglomérations de Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne et Saint-Denis ont respectivement augmenté de 16, 38, 132 et 42 % (1). Leur taux d'accroissement moyen annuel entre 1967 et 1990 est généralement supérieur à celui du département dont elles sont le centre politique, administratif et économique ; l'agglomération de Cayenne fait exception à la règle en raison de la croissance plus rapide de Kourou et du Nord-Ouest de la Guyane. Ces agglomérations pèsent lourd dans leur département. En 1990, l'agglomération de Cayenne rassemblait 55 % de la popu-

lation guyanaise, Fort-de-France 42 % de celle de la Martinique, Pointe-à-Pitre 32 % des Guadeloupéens, Saint-Denis 24 % des Réunionnais – la Réunion, dont l'armature urbaine est moins déséquilibrée, se démarque un peu des autres départements.

Toutefois, ces taux bruts masquent de profondes disparités à l'intérieur des territoires communaux. Les quartiers centraux (hypercentres) et péri-centraux voient leur population stagner ou décliner, la fonction résidentielle s'effaçant devant les activités commerciales et administratives. En revanche, dans les quartiers périphériques encore marqués par la ruralité, le taux de croissance est très supérieur à celui du département ;

* Université de la Réunion, Faculté des lettres et sciences humaines, 15 avenue René Cassin, BP 7151, 97715 Saint-Denis Messag. Cedex 15

E-mail : godard@univ-reunion.fr ;

** BÉTURE Conseil, E-mail : Christophe.Hillairet@univ-reunion.fr

par exemple, les communes de Matoury et de Rémire-Monjoly, au sud de Cayenne, enregistrent des taux moyens annuels de 13 et 8 %. La mosaïque des quartiers traduit de fortes disparités et même des clivages, ainsi que des processus de ségrégation sociospatiale. Si chaque espace conserve ses spécificités, liées à l'héritage historique, aux formes de mise en valeur et aux contraintes topographiques, les dynamiques à l'œuvre sont semblables et les configurations spatiales restent proches (2).

Profils sociaux des agglomérations domiennes

La planche traitant des capitales régionales des DOM dans le volume *Outre-mers* de l'*Atlas de France* reposait sur une base de données statistiques unique constituée de 27 variables. L'analyse présentée dans cet article s'appuie sur plusieurs bases destinées à affiner l'étude intra-urbaine des villes capitales des DOM (3). La figure 1 présente une typologie des quartiers en cinq profils à partir d'une classification ascendante hiérarchique de six catégories socioprofessionnelles (CSP) (4). De la ventilation en huit postes de la population totale des quartiers, établie par l'INSEE, les CSP 7 « retraités » et 8 « autres personnes sans activité » ont été exclues des traitements statistiques. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont classés selon leur dernier emploi dans l'une des six CSP retenues ; les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les militaires du contingent, regroupés dans la CSP 8, n'ont pas été pris en compte.

Les figures 2 et 3 (traitement univarié), complémentaires de la carte de la répartition de la population en six CSP, ont été réalisées à partir de la base principale. Les cinq profils socioéconomiques des populations ont été établis en traitant l'ensemble des 64 quartiers comme un tout. En effet, individualiser chacune des agglomérations domiennes aurait abouti à juxtaposer quatre études monographiques, ce qui aurait rendu impossible l'approche comparative et la mise en évidence de formes communes d'organisation spatiale. Si les trois figures ne se superposent pas parfaitement, on observe toutefois une très forte corrélation entre les CSP et le taux de chômage et de sous-emploi d'une part, et l'équipement des ménages d'autre part (5).

Type 1. – Ces quartiers, où sont surreprésentés les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les professions libérales et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires, sont situés à la proche périphérie. Peu touchés par le chômage et le sous-emploi, ils sont occupés par des ménages

qui ont peu d'enfants, vivent dans des maisons individuelles et sont bien équipés. Cette classe n'apparaît pas à Pointe-à-Pitre ni à Cayenne, en raison du découpage statistique des quartiers et de la dispersion des poches de précarité.

Type 2. – Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions intermédiaires et employés sont surreprésentés dans ces quartiers, qui se localisent dans les centres ou dans les zones périurbaines. Dotée d'un niveau d'équipement légèrement inférieur à celui du type 1, la population, plus jeune, est relativement peu touchée par le chômage et le sous-emploi. Toutefois, la corrélation entre ce profil socio-professionnel et le taux de chômage et de sous-emploi ne se vérifie pas toujours, en raison de l'existence de poches de pauvreté dans lesquelles le taux de chômage est élevé.

Type 3. – Les professions intermédiaires et les employés dominent dans ces quartiers souvent péricentraux, occupés par de grands ensembles construits à partir des années 1960 pour résorber l'habitat insalubre. Le niveau d'équipement est satisfaisant et le taux de chômage et de sous-emploi est hétérogène (de moyen à élevé).

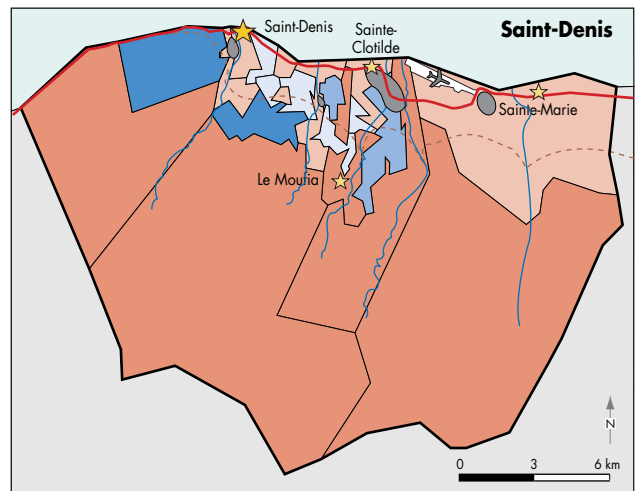
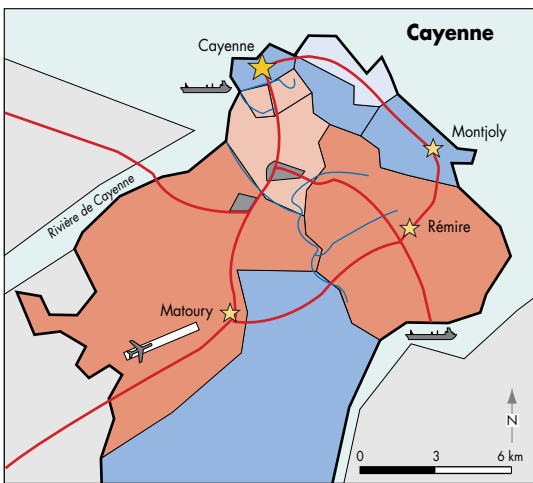
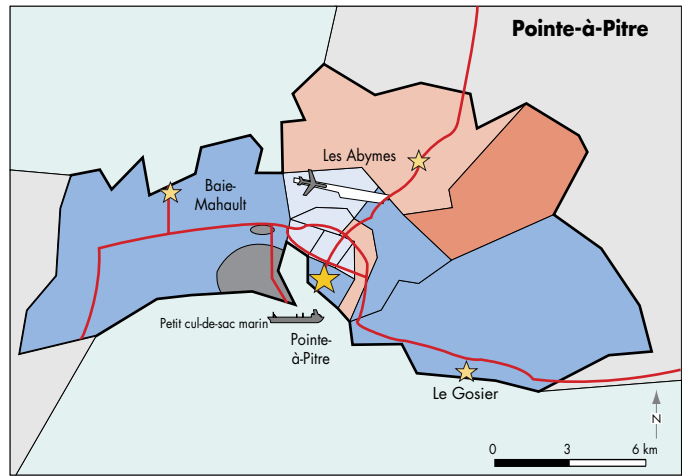
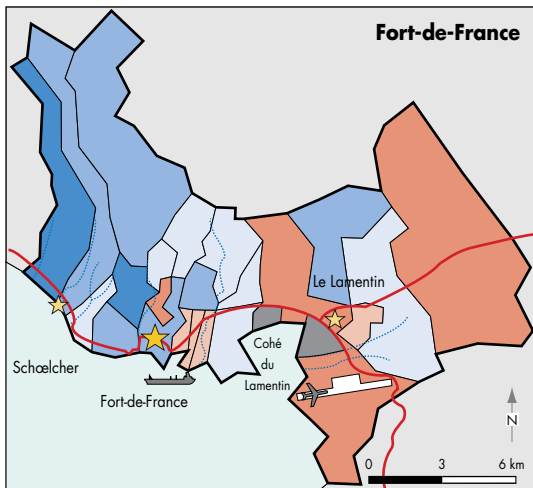
Type 4. – Occupés par des employés et dans une moindre mesure par des ouvriers, ces quartiers sont en bordure des centres ou rejetés en périphérie. La population se caractérise par sa jeunesse, les ménages sont fortement touchés par le chômage et le sous-emploi et le taux d'équipement est moyen ou inférieur à la moyenne.

Type 5. – Ces quartiers abritent les strates les plus défavorisées de la population. Très souvent situés à la périphérie des agglomérations, voire en zone rurale, ils sont occupés par des agriculteurs et des ouvriers. La part des jeunes est très supérieure à la moyenne. Les habitations, souvent vétustes, ne disposent que de peu de confort, le taux d'équipement des ménages est faible et le chômage et le sous-emploi sévissent.

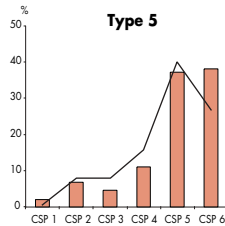
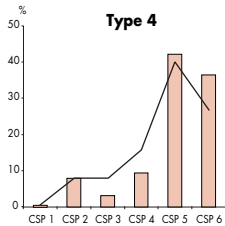
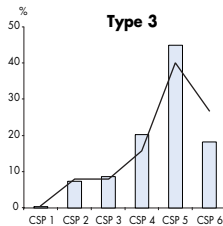
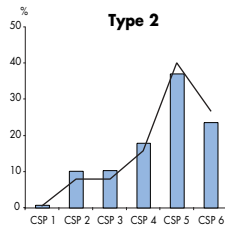
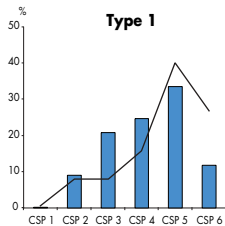
Les structures et les formes récurrentes

Trois éléments de structuration principaux guident la croissance, participent à la mise en place des formes urbaines et permettent d'expliquer les contacts et les ruptures entre les quartiers et à l'intérieur de ceux-ci.

Le modèle semi-auréolaire. – La disposition des quartiers en couronnes successives à partir du centre apparaît dans ces villes ; comme elles sont littorales, cette figure ne s'y



Types (d'après une classification ascendante hiérarchique sur six CSP)



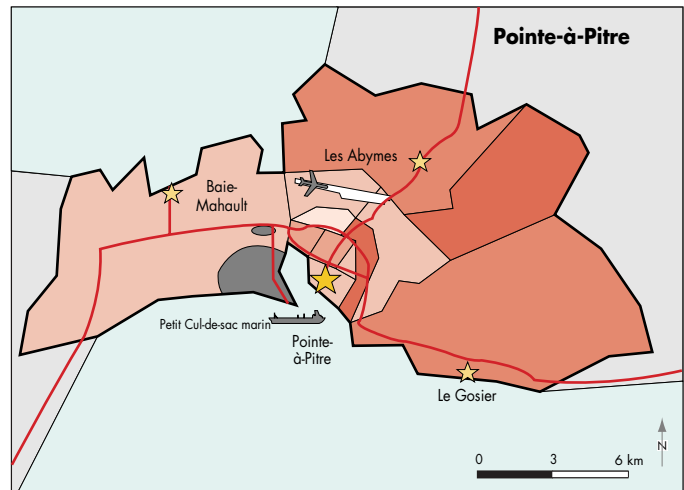
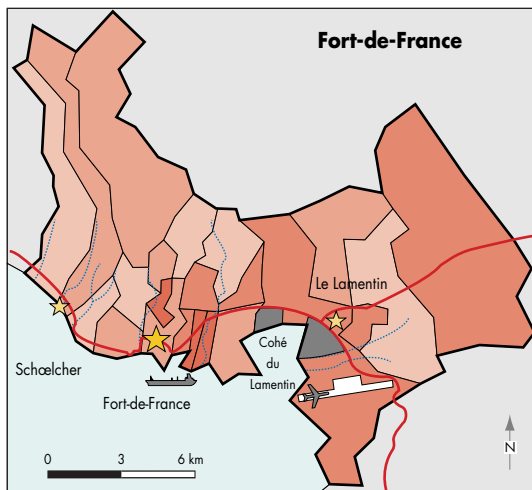
CSP 1 : agriculteurs exploitants
 CSP 2 : artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 CSP 3 : cadres et professions intellectuelles supérieures
 CSP 4 : professions intermédiaires
 CSP 5 : employés
 CSP 6 : ouvriers

- Cours d'eau
- - - Courbe de niveau
- Axe structurant
- ★ ★ Pôle principal, secondaire
- Zone industrielle
- Port
- Aéroport

- Cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions intermédiaires
- Professions intermédiaires et employés
- Ouvriers et employés
- Ouvriers et agriculteurs
- Profil moyen

Source : INSEE, RGP 1990

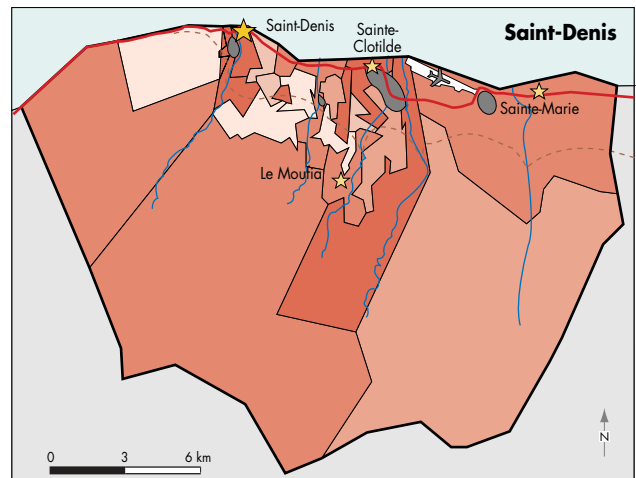
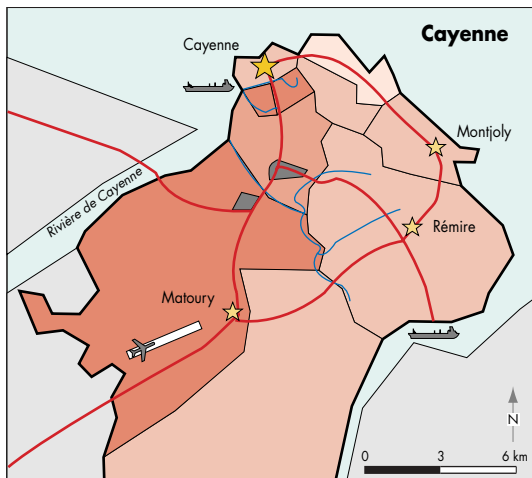
1. Les spécificités professionnelles



Population active au chômage et sous-employée (%)



Source : INSEE, RGP 1990

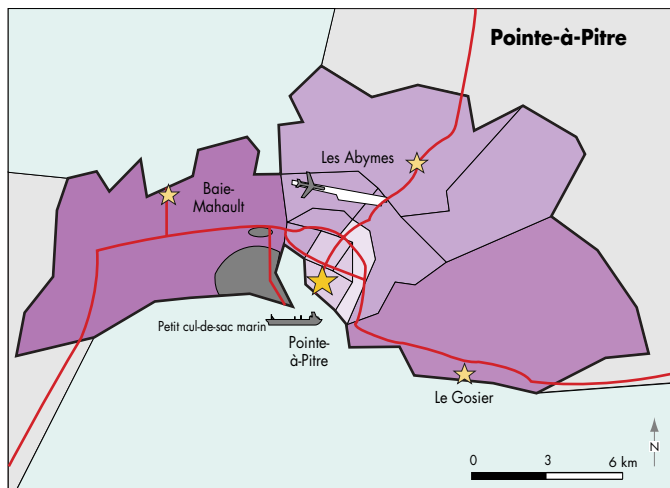
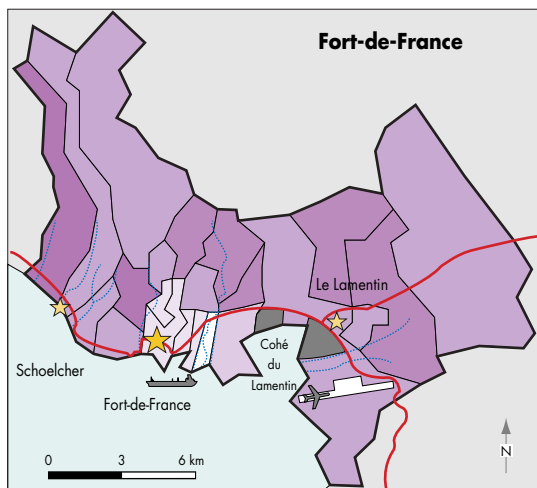


2. Le défi du chômage et du sous-emploi

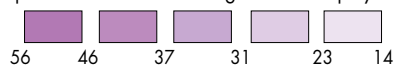
Nous avons considéré que les actifs sous-employés regroupaient les salariés et les non-salariés masculins travaillant à temps partiel et l'ensemble des salariés travaillant à temps plein ou à temps partiel dont l'emploi est précaire (stagiaires, contractuels, TUC et intérim). Les quartiers les plus touchés par le chômage et le sous-emploi cumulent les handicaps : jeunesse de la population, fort pourcentage d'actifs occupés dans l'industrie, habitat vétuste, confort sommaire des résidences principales, faible niveau d'équipement des ménages, etc. Ils sont en position péri-centrale ou périphérique. Les centres-villes et les quartiers périphériques récents occupés par les catégories aisées et moyennes sont moins affectés par le chômage et le sous-emploi. Il faut souligner l'extrême gravité de la situation, puisque la moyenne métropolitaine du taux de chômage est plus faible que la valeur de la borne inférieure de la classe la moins touchée.

déploie évidemment qu'en demi-cercle. Le centre-ville est occupé par des familles aisées et des commerçants ; les activités rares y progressent au détriment des logements. La première demi-couronne rassemble d'anciens secteurs insalubres des années 1950 et 1960 aujourd'hui intégrés et rebâti en dur. La deuxième est celle des grands ensembles collectifs qui ont été entrepris à partir des années 1960. La

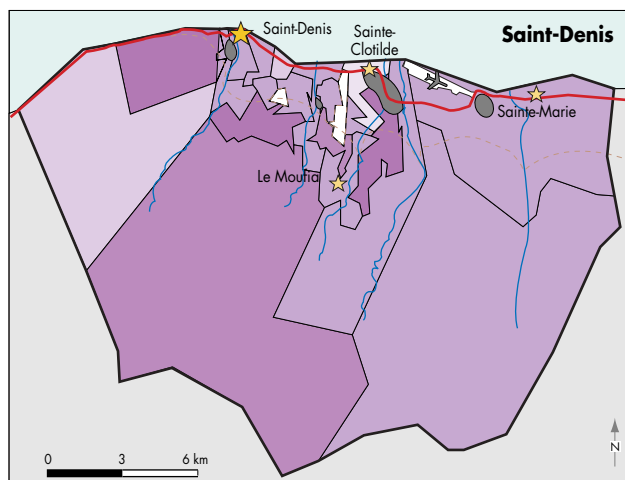
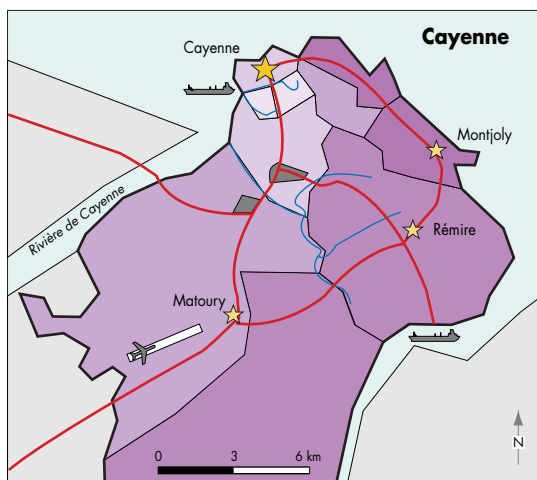
troisième compte, d'une part, les quartiers occupés par les catégories sociales aisées et moyennes, d'autre part, les banlieues encore empreintes d'une forte ruralité ; sur le front de périurbanisation, ces quartiers progressent rapidement et les espaces ruraux sont soumis à diverses formes d'urbanisation. Enfin, la quatrième demi-couronne, qui n'apparaît pas sur les cartes, correspond à des communes



Population active au chômage et sous-employée (%)



Source : INSEE, RGP 1990



3. Équipement et disparités sociospatiales

Les taux d'équipement des ménages en réfrigérateurs, téléphones, téléviseurs, etc., font apparaître les disparités intra-urbaines, mais de manière moins marquée que le taux d'équipement en automobiles. Le choix d'autres indicateurs relatifs au type de construction ou au confort du logement aurait permis de dégager les mêmes formes de ségrégation et aurait montré que le rattrapage des niveaux de confort métropolitains est loin d'être achevé. Les quartiers anciens et péri-centraux, dans lesquels subsistent des poches de pauvreté, ont un taux d'équipement faible, ainsi que ceux, plus récents, qui abritent des strates défavorisées (forte population étrangère dans l'agglomération de Cayenne, population ouvrière dans les agglomérations des autres DOM). En revanche, les quartiers de résidence aisée proches du centre ou périphériques sont bien équipés. Enfin, les quartiers encore marqués par la ruralité ont des taux plutôt moyens car ils associent des agriculteurs et des familles à haut revenu travaillant dans le centre.

plus lointaines, encore profondément rurales, qui accueillent de plus en plus d'actifs travaillant dans l'agglomération principale.

Les radiales et la sectorisation. – Les grands axes structurants le long desquels sont localisés les infrastructures lourdes (port, aéroport), les zones industrielles récentes et

certains grands équipements transforment le modèle semi-auroleaire en une structure semi-radioconcentrique. Ces axes induisent des gradients démographiques, socioéconomiques et fonctionnels à partir du centre. L'interaction entre ces voies rapides et les activités qui leur sont liées donne naissance à des quartiers périphériques différenciés : banlieues résidentielles accueillant les strates aisées et

moyennes de la population d'une part, quartiers populaires, souvent occupés par des ouvriers et très fortement touchés par le chômage, d'autre part.

Les poches. – L'existence de poches de précarité au sein de quartiers privilégiés ou, plus rarement, de poches occupées par des catégories socioéconomiques moyennes ou aisées à l'intérieur de quartiers plus défavorisés vient nuancer les modèles précédents. Ces espaces interstitiels, dont la forme et la superficie sont très variables, et qui résultent de la complexité des structures foncières et des étapes d'urbanisation et de réhabilitation, concourent à la mixité sociale et économique du tissu urbain et rendent difficile l'interprétation de toute étude statistique fondée sur de trop grandes unités, telles que les « quartiers 5 000 » (6).

La communauté de statut n'explique pas seule les convergences des structures spatiales observées dans les agglomérations domiennes. D'un côté, les TOM et les collectivités territoriales n'échappent ni à la macrocéphalie ni aux ségrégations sociales. De l'autre, les quatre grandes villes des DOM (7) affrontent des problèmes proches de ceux des villes de la métropole, même s'ils peuvent y paraître aggravés. Tous résultent des conditions d'une urbanisation accélérée de la planète.

1. Les agglomérations des grandes villes domiennes sont constituées des communes suivantes : Fort-de-France, Schœlcher et Le Lamentin ; Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault, Les Abymes et Le Gosier ; Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury ; Saint-Denis et Sainte-Marie.

2. Voir l'article de M. Burac et A. Calmont (1992) qui traite de la croissance démographique des trois villes capitales des Antilles et de la Guyane depuis leur fondation, ainsi que de la morphologie et des fonctions urbaines des communes de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre d'une part, et de l'agglomération de Cayenne d'autre part.

3. Quatre bases de données ont été constituées. La première rassemble 8 variables démographiques ; la seconde 19 variables relatives à l'emploi ; la troisième 18 variables traitant du statut d'occupation de la résidence principale, de l'année d'achèvement de la maison ou de l'immeuble, du type de construction, du confort du logement et de l'équipement des ménages ; la dernière traite des CSP, ventilées en 6 postes. Les analyses en composantes principales et les classifications ascendantes hiérarchiques ont été réalisées à la Maison de la géographie (Montpellier) par Guérino Sillère. Dans le cadre de cette étude, seule la base CSP a été présentée cartographiquement ; les trois autres ont servi d'appui au commentaire.

4. Les fonds ont été dessinés après avoir numérisé les cartes au 1/25 000 établies par l'IGN entre 1983 et 1988. On a ensuite placé les limites des quartiers ainsi que le réseau hydrographique, les axes

structurants, les infrastructures lourdes, l'extension des zones industrielles et les pôles principaux et secondaires (villages absorbés par l'urbanisation).

5. Si les fascicules départementaux de l'INSEE (RGP 1990) présentent le taux de chômage de la population, il est nécessaire de faire réaliser des traitements spécifiques à Orléans pour disposer des données relatives au sous-emploi.

6. La Commission nationale informatique et liberté (CNIL) n'autorise pas la diffusion des données issues du recensement de 1990 si les unités spatiales infracommunales rassemblent moins de 5 000 habitants (ce seuil n'est pas imposé à l'échelon des communes). Cette contrainte a amené l'INSEE à définir des quartiers grossièrement homogènes au sein des communes les plus peuplées, principalement celles à dominante urbaine. Les communes constituant les agglomérations des villes capitales des DOM ont été découpées en 22 quartiers à Fort-de-France, 20 à Saint-Denis, 12 à Pointe-à-Pitre et 10 à Cayenne. Ultérieurement à la constitution de notre base de données pour les besoins du volume 13 de l'*Atlas de France*, l'INSEE a redéfini les limites des quartiers des agglomérations de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre. Ce découpage plus fin (32 quartiers pour l'agglomération foyalaise et 18 pour l'agglomération pointoise) n'a pu être pris en compte dans le cadre de cette étude, faute de disposer des données statistiques.

7. Il serait intéressant de comparer les structures intra-urbaines des TOM à celles des villes des DOM. La cartographie des CSP, du taux de chômage et du niveau d'équipement des ménages des agglomérations de Nouméa et de Papeete confirmerait ces convergences. Il est d'ores et déjà possible de réaliser cette étude en Nouvelle-Calédonie puisque les données du recensement de 1996 sont publiées et que l'agglomération de Nouméa a été divisée en 33 quartiers.

Références bibliographiques

- ATOHOUN, R., CAZENAVE, J., 1994, « De la pointe vers l'intérieur », *Antiane*, n° 25, Pointe-à-Pitre : INSEE, p. 20-24.
- BURAC, M., CALMONT, A., 1992, « Les villes capitales des Antilles et de la Guyane », *Historiens & géographes*, n° 335, Paris : Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), p. 267-290.
- CALMARD, P.; HERBET, J.-B., 1992, « Saint-Denis découpé en 20 quartiers », *Économie de la Réunion*, n° 61, Saint-Denis : INSEE, p. 10-15.
- HAUTŒUR, J.-C., *Analyse sociologique des quartiers de la Réunion*, Saint-Denis : INSEE, 42 p.
- INSEE, 1967, 1974, 1982, 1990, *Recensement général de la population*, Paris : INSEE.
- ODDO, B. (1991), « Multiples visages de l'Île de Cayenne », *Antiane*, n° 15, Pointe-à-Pitre : INSEE, p. 14-18.
- VASSOIGNE, C. de, PAVIE, L., 1994, « Schœlcher, Fort-de-France, Le Lamentin : trois pôles d'ouest en est », *Antiane*, n° 25, Pointe-à-Pitre : INSEE, p. 15-19.